



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

29 octobre 2018

Conseil des hautes écoles

Election du conseiller d'Etat Christophe Darbellay

En date du 26 octobre 2018, la Conférence des cantons membres du concordat sur les hautes écoles a élu, à une très large majorité, sur proposition de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse Romande et du Tessin (CIIP), Christophe Darbellay en tant que membre du Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles.

A côté des dix directeurs de l'instruction publique des cantons universitaires, quatre cantons supplémentaires responsables de hautes écoles sont représentés au sein du Conseil des hautes écoles. Avec l'élection simultanée des cantons d'Argovie, de Schwyz et des Grisons, la nomination de Christophe Darbellay garantit la représentation indispensable des cantons non universitaires.

Le Conseil des hautes écoles est présidé par le Conseil fédéral. En tant qu'organe politique supérieur des hautes écoles, il exerce d'importantes compétences en matière de coordination et de financement des hautes écoles, comme notamment l'édiction de dispositions réglementaires, la définition des types de hautes écoles, l'octroi de certaines contributions fédérales ou la coordination de la politique des hautes écoles. Les hautes écoles se composent des hautes écoles universitaires (écoles polytechniques fédérales et universités), des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques.

La participation du canton du Valais à cette instance stratégique revêt une importance particulière. Ainsi, le Valais pourra non seulement faire valoir sa position dans le cadre de la politique suisse des hautes écoles, mais encore, dans la mesure du possible, influencer les décisions prises dans ce domaine. En corollaire, le Service des hautes écoles (SHE), par Stefan Bumann, sera intégré dans la Conférence spécialisée du Conseil des hautes écoles.

Le canton du Valais constitue un acteur important du domaine suisse des hautes écoles. La HES-SO Valais-Wallis, la Haute école pédagogique du Valais, la Haute école spécialisée à distance Suisse, Unidistance Suisse, des instituts de recherche universitaire importants, le Campus Energypolis ainsi que des filières du niveau « école supérieure » sont implantés sur le territoire cantonal. En 2017/2018, 6065 étudiants au total étaient immatriculés dans une des institutions précitées, alors que 6170 étudiants valaisans suivaient leurs études dans une haute école extra-cantonale. Avec le canton d'Argovie, le Valais représente un des principaux cantons contributeurs dans le cadre de l'Accord intercantonal universitaire. Par le développement d'une offre au niveau tertiaire, le Valais poursuit l'objectif de former à l'avenir un nombre encore plus important d'étudiants sur son territoire.

Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation
027 606 40 00

Stefan Bumann, chef du Service des hautes écoles, 027 606 41 45 ou 079 353 62 59

